

- A. J'avais un groupe de jeune tantôt qui était relativement beaucoup plus jeune... et il y avait 4 ou 5 jeunes filles qui me disaient: Ah! j'aurais jamais pensé d'appeler à l'ambassade... Alors pour vous autres c'est un réflexe qui est déjà là, là?
- P.H. Oui...
- P.F. Oui...
- P.F. Ah! oui...
- A. Alors vous appelleriez à l'ambassade?
- P.F. Avant même d'appeler les parents et tout là...
- A. Vous feriez quoi?
- P.F. Avant d'appeler les parents, c'est l'ambassade... Quelque chose de légale, quelque chose qui fait... qui peuvent déjà s'en charger de faire des démarches...
- A. Qu'est-ce que vous vous attendez qu'on va faire pour vous?
- P.H. Je pense que je demanderais moi, quels sont mes droits... au départ, parce que souvent on ne les connaît même pas nos droits... On va juste aux États-Unis puis on ne sait même pas quels sont nos droits... puis ils nous arrêtent parce qu'on a quelque chose en notre possession... on serait pas ou ... on ne savait même pas les montants... ils nous le disent quand on s'en revient dans l'avion avec notre équipement... Alors là je demanderais quels sont mes droits... si je suis en possession de quelque choses d'illégal déjà... quelles sont mes possibilités de me défendre?
- P.F. Mais c'est plutôt... si on est dans un autre pays... j'sais pas... si on est en prison bon... on aura pas le téléphone, puis l'annuaire... puis je pense que ça va être plus... ça va être les gens... comme si on appelait l'ambassade ou nos parents qui vont s'occuper de ça... parce que nous autres, je pense qu'on aurait pas de moyens... puis ça encore, c'est s'ils veulent nous faire appeler à l'ambassade... et tout, ça dépend aussi des pays comment ils sont civilisés. Mais moi je sûr qu'en tant que personne... déjà j'suis dans le tort... j'pense pas qu'ils vont me dérouler le beau tapis... pour dire ah! vous avez ramené de la drogue, puis tout ça... j'pense pas que j'vais être traitée comme ça...